Paris, le 27 novembre 2023

Face à l'urgence d'agir pour préserver la santé de demain, la FHF présente 50 propositions à l'usage de tous les acteurs de la transition écologique en santé

Chaque année, l'ensemble des établissements sanitaires et médico-sociaux produisent plus de 700 000 tonnes de déchets¹ et représentent 12% de la consommation énergétique du secteur tertiaire². À eux seuls, les établissements de santé publics dépensent 29 milliards d'euros d'achats³. Le secteur de la santé prépare à lui seul 1,5 milliard de repas⁴ et représente 8 % du total des émissions de gaz à effet de serre (GES) françaises⁵. Le défi de la transition écologique du système de santé est aujourd'hui plus prégnant que jamais. Pour y répondre, la FHF présente aujourd'hui 50 propositions pour appeler l'ensemble des acteurs à se mobiliser en faveur de la transition écologique.

UNE TRANSITION NÉCESSAIRE POUR ASSURER L'AVENIR DU SYSTÈME DE SANTÉ

Devant l'urgence écologique, il est **indispensable d'agir pour garantir la soutenabilité du système de santé et assurer sa pérennité**. Souvent restée en marge du débat sur l'urgence environnementale, la question de la transition écologique du système de santé doit devenir prioritaire.

Outre l'enjeu environnemental (consommation d'eau et d'énergies, déchets, réduction des émissions de gaz à effet de serre...), **cette transition relève d'un enjeu de santé publique**. Les conséquences de la crise écologique sont nombreuses : incendies, zoonoses, augmentation du risque pandémique, pollution de l'air etc. Ces phénomènes pourraient causer jusqu'à 100 000 décès prématurés en France chaque année et un afflux de patients vers les établissements de santé. Il est donc urgent d'adapter sans délai le système de santé.

Loin d'être un frein ou une contrainte, la transition écologique est une réelle opportunité et un levier de transformation, en faisant confiance aux professionnels de terrain. À l'heure où les budgets des établissements sont mis en très grande tension, notamment par la crise énergétique, les professionnels de santé sont convaincus de leur responsabilité individuelle mais doivent être soutenus par les pouvoirs publics.

¹ ADEME, 2010

² ADEME, 2020

³ DGOS, 2021

⁴ ADEME, 2016 ⁵ The Shift Project, 2023

50 PROPOSITIONS CONCRÈTES POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION

La FHF est engagée depuis plus d'une décennie sur le sujet de la transition écologique. Ces 50 propositions émanent du comité « Transition écologique en santé » créé en septembre 2022 par la FHF, pionnière dans ce domaine. Présidé par le Professeur Patrick Pessaux, et composé de professionnels et de représentants d'établissements, tous déjà engagés dans une démarche forte de transition, ce comité a déjà formulé de nombreuses propositions et mené plusieurs actions pour accompagner la transformation écologique des établissements publics comme retracé dans le livre blanc.

Les nouvelles propositions présentées aujourd'hui ont été conçues pour couvrir l'ensemble des problématiques : pilotage et stratégie, bâtiments et énergie, achats, restauration, médicaments et dispositifs médicaux, soins écoresponsables, traitement des déchets, mobilités durables, sobriété numérique formation et recherche, rôle des usagers, santé environnementale et prévention.

Parmi elles:

- Renforcer le réseau des conseillers en transition énergétique et écologique en santé (CTEES) en permettant à chaque territoire de santé de disposer d'une ressource pour aborder respectivement la transition énergétique, la transition écologique ou la santé environnementale
- Sauvegarder la ressource en eau et améliorer la qualité et le suivi des réseaux
- Favoriser les repas végétariens et limiter la viande rouge à l'hôpital
- Réduire au maximum les déchets et la pollution en lien avec les médicaments
- Améliorer la pertinence des soins en revoyant les pratiques professionnelles mais aussi la tarification des actes afin de supprimer les niches de rentabilité et l'incitation à la surconsommation des actes
- Diminuer le volume d'emballage et généraliser les consignes et la récupération des contenants et emballages
- Développer la formation initiale et continue des professionnels sur la transition écologique

Elles s'appuient en outre sur un certain nombre de pratiques déjà expérimentées en établissements et présentées au fil du livre blanc.

Par exemple:

- En 2022, les Hospices Civils de Lyon ont introduit de façon systématique et massive des critères et clauses en lien avec la transition écologique dans l'intégralité des appels d'offres. Désormais, le critère environnemental, défini spécifiquement pour chaque marché, pèse a minima à hauteur de 20% dans l'évaluation des offres, quel que soit le produit ou la prestation envisagée.
- Le CHU de Strasbourg a mis en place un système de récupération du reliquat de chaleur produite par les établissements pour préchauffer le réseau de chauffage urbain.

LA CRÉATION D'UN FONDS VERT DÉDIÉ AUX ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Le soutien des pouvoirs publics doit se traduire par l'instauration de nouveaux financements. La FHF propose notamment la création d'un **fonds vert pour des bâtiments rénovés, performants et résilients**. Contrairement à la feuille de route de la planification écologique en santé, il s'agit de dégager de nouveaux financements qui généreront à court terme des économies budgétaires pour le secteur public.

Ce fonds vert pourrait être doté de 5 milliards d'euros, à raison d'1 milliard par an pendant 5 ans pour permettre des résultats concrets. Ces sommes dédiées aux établissements publics dans leur ensemble, avec des spécificités pour les établissements publics de santé, seraient une source d'accélération de la rénovation du patrimoine et de production rapide d'économies d'énergie ainsi que de bien-être pour les

usagers. Ce dispositif permettrait notamment de financer la rénovation et la construction de bâtiments performants, d'accroître leur efficacité énergétique et de soutenir la production d'énergie renouvelable.

Ces mesures financières doivent être complétées par l'allocation de moyens humains et l'élaboration d'objectifs et d'indicateurs d'évaluation précis. La FHF propose notamment la nomination d'un(e) délégué(e) ministériel(le) à la transformation écologique du système de santé, le recrutement de référents transformation écologique dédiés à plein temps dans chaque ARS ou encore l'insertion d'objectifs de transformation écologique dans les CPOM.

L'ensemble des propositions est disponible ici.



Pour le président de la FHF, Arnaud ROBINET 99

Je suis fier de présenter aujourd'hui ces 50 propositions à l'usage de tous les acteurs de la transition écologique en santé, fruit d'un travail approfondi avec l'ensemble des professionnels. Face aux multiples crises et difficultés du court terme, l'adaptation au changement climatique doit être un fil rouge prioritaire de nos politiques de santé. Il s'agit d'une opportunité majeure, vectrice de sens pour les professionnels, qui permettra également d'améliorer l'efficience de nos fonctionnements. Cette transition ne pourra se concrétiser avec succès que si nous nous engageons collectivement et durablement. J'appelle les pouvoirs publics à soutenir l'ensemble des acteurs grâce à des mesures fortes et des moyens financiers à la hauteur de l'enjeu.

